

> PRÉPA TALENTS DU SERVICE PUBLIC DIRECTION DE L'ACTION PUBLIQUE

Présentation du dispositif

La Prépa' Talents du Service Public, c'est quoi ?

La Prépa Talents est un dispositif du gouvernement destiné aux étudiants boursiers les plus méritants de l'enseignement supérieur pour préparer les concours donnant accès aux postes d'encadrement de la fonction publique.



Objectifs de la formation

Lutter contre l'autocensure aux concours

Le déficit d'information sur les métiers, les modalités et les voies d'accès à la fonction publique conduit à une autocensure des jeunes, même lorsqu'ils sont diplômés d'un cursus universitaire. Une étude de 2016 montre que seul un jeune sur dix en cursus universitaire envisage de présenter un des concours de la fonction publique : 21% estiment que ces concours seraient trop sélectifs et 17% qu'ils ne sont pas suffisamment diplômés pour les concours visés.

L'objectif est de donner confiance aux étudiants orléanais, qui peuvent réussir les concours les plus sélectifs !

Contribuer à la diversification de la haute fonction publique

Les lauréats des concours externes de la haute fonction publique sont moins divers socialement depuis 15 ans.

Par exemple la proportion d'élèves de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en 2019 ayant un père ouvrier est de 1 %. En comparaison, la proportion d'élèves ayant un père exerçant une profession intellectuelle supérieure est en moyenne de 73 %. À l'Institut national des études territoriales (INET), la proportion d'élèves ayant un père exerçant une profession intellectuelle supérieure est en moyenne de 67%. Le projet orléanais vise à contribuer à la diversification de la haute fonction publique, dans une perspective d'égalité des chances.

A quels concours prépare la Prépa' Talents « Direction de l'action publique » ?

La Prépa' Talents « Direction de l'Action Publique » a vocation à accompagner les étudiants dans la préparation des concours A+ et A d'administration générale. Par exemple sont visés :

- **Le concours d'entrée à l'Institut National du Service Public (INSP, ex ENA)** aux débouchés très divers dans la haute fonction publique d'Etat : Conseil d'Etat, Cour des Comptes, Chambre régionale des comptes, Inspection des finances, corps préfectoral....

- **Le concours d'entrée à l'Institut National des Etudes Territoriales** (menant au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux, qui sont les hauts fonctionnaires des collectivités territoriales, l'équivalent des énarques mais dans la fonction publique territoriale).

- **Le concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration** (conduisant à des fonctions diverses comme cadres administratifs d'Etat, par exemple en tant que chargés de mission ou d'études, acheteurs, chefs de bureau, pôle ou service, directeurs des services au sein des Ministères, des préfectures, des services déconcentrés de l'Etat, des universités, etc.).

- **Le concours d'attaché territorial** (conduisant à des fonctions diverses comme cadres administratifs des collectivités territoriales, par exemple en tant que chargés de mission ou d'études, acheteurs, chefs de service, directeurs généraux de services au sein des communes, départements, régions, intercommunalités...).

Pourquoi rejoindre la Prépa' Talents du Service Public ?

Les étudiants rejoignant la Prépa' Talents disposent de nombreux atouts leur permettant de préparer au mieux les concours visés :

- Le suivi d'une **maquette adaptée** pour préparer les concours, avec des **enseignements professionnalisants** (mises en situation, méthodologie des épreuves, cas pratiques...) et **académiques** (droit, sciences administratives, finances publiques, numérique, etc.).
- L'encadrement par une **équipe pédagogique composée pour une bonne part de professionnels** ayant l'expérience des concours.
- Un **accompagnement personnalisé par du tutorat** assuré par des professionnels, qui peuvent être mentors des préparateurs et les accueillir en immersion dans leurs structures.
- **L'engagement dans la préparation permet l'obtention d'un nouveau diplôme** : pourra être délivré le Diplôme d'Université (DU) Direction de l'Action Publique.
- Le **bénéfice d'une Bourse Talents du Service Public de 4 000 euros** est assuré **aux préparateurs boursiers sur critères sociaux**, pour permettre aux étudiants de se consacrer au maximum à la préparation. Les deux bourses sont cumulables.
- Un **soutien pour accéder aux logements et à la restauration du CROUS**, partenaire du dispositif, est prévu.
- La **possibilité de profiter d'une nouvelle voie d'accès à 6 concours de la fonction publique**, cette nouvelle voie étant ouverte à titre expérimental entre 2021 et 2024. Celle-ci est destinée aux élèves des Prépas Talents du Service Public. Concrètement, de nouvelles places sont créées en supplément de celles déjà offertes aux concours externes. Le nombre de places dédiées à ce concours est compris entre **10 et 15 % des places offertes aux concours externes**. Six concours sont concernés : ENA, administrateur territorial, directeur des établissements sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux, commissaire de police et directeur des services pénitentiaires. Les épreuves, le programme et le jury restent identiques à ceux des autres voies d'accès.

Quel rythme ?

Les enseignements de la Prépa' Talents seront positionnés de manière à permettre le suivi à titre principal des enseignements en Master. Autrement dit, les cours de la classe préparatoire seront des compléments aux heures d'enseignement relevant des formations de Master. L'organisation générale sera la suivante :

- Des cours seront positionnés à partir d'octobre, chaque semaine des deux semestres, en fonction du planning de Master, de manière à avoir un calendrier soutenable.
- Ces cours seront interrompus 15 jours avant les partiels de chaque semestre, pour vous laisser réviser.
- Des cours seront placés sur certaines phases particulières :
 - Des enseignements ou entraînements peuvent être exceptionnellement positionnés durant certaines vacances universitaires, mais de manière limitée, sans jamais les occuper totalement.
 - Des enseignements seront prévus après les partiels du second semestre : a minima, les 15 jours qui suivent les partiels du second semestre sont à réserver au bénéfice de la formation.
- Les cours seront interrompus courant juin, de manière à vous laisser le temps nécessaire pour un stage estival, occuper un emploi étudiant et prendre du repos (date à préciser en cours d'année).

Les étudiants de la classe préparatoire ne suivant pas de Master auront le même rythme que leurs camarades (avec possibilité de stage ou d'emploi en parallèle, sous réserve d'horaires adaptés à la Prépa, le cas échéant). Il est certain que le rythme est soutenu, d'autant que l'assiduité est obligatoire, pour bénéficier des avantages liés à l'inscription. Cependant, cela est le propre de toute double formation. Le goût de l'effort sera reconnu à travers les différents intérêts à rejoindre une Prépa' Talents.

Quels cours ?

Enseignements	Volume horaire
Note administrative	20
Techniques de l'entretien d'admission	15
Culture générale	30
Science administrative	20
Actualités constitutionnelles et administratives	20
Actualités des finances publiques	15
Questions européennes	15
Culture numérique	20
Politiques publiques :	90 :
- Introduction aux politiques publiques	- 10
- Les politiques économiques	- 15
- Les politiques sociales	- 15
- Les politiques éducatives et culturelles	- 15
- Les politiques sanitaires	- 15
- Les politiques publiques en matière de sécurité	- 20
Préparations écrites et orales	70

Nota Bene : le temps dédié au tutorat n'est pas décompté dans la maquette. Les modalités du mentorat seront discutées avec les professionnels de l'administration.

Comment rejoindre la Prépa' Talents du Service Public ?

La première étape réside dans l'envoi d'un dossier de candidature.

Ensuite, une commission de sélection examinera les candidatures. Les étudiants sont **recrutés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'une sélection** tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.



CONTACTS

Directeur de la Prépa' Talents :

> Fouad EDDAZI

✉ fouad.eddazi@univ-orleans.fr

Secrétariat :

✉ prepatalents@univ-orleans.fr



www.univ-orleans.fr/deg